

Commune de Saint-Cassin

Convocation du 05/06/2014

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le seize juin à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DUBONNET, Maire.

Présents : Philippe DUBONNET, Jean-Baptiste CURTO, Jean-François DUBONNET, Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Catherine LALINDE, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, Hubert MARECHAL, Carole MASCHERONI, Marianne NEGRE, Jean-Claude PILLET, Serge ROCHE (arrivée à 20h10), Joëlle ARNAUD (arrivée à 20h55)

Absent et excusé : Amadou NDIAYE

Mme LALINDE a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Dossiers de demandes de subventions : voirie, aménagement du cimetière, aménagement du chemin des Epitières, mise en conformité accessibilité PMR de l'église
- Validation du marché pour les travaux de mise en conformité accessibilité PMR de l'école et des WC publics
- Réforme des rythmes scolaires : validation du dispositif et tarifs
- Travaux en cours
- Questions diverses

La séance débute à 19h35

Le compte rendu de la séance du 19 mai 2014 n'appelle aucune observation. Il est donc approuvé à l'unanimité (12 voix)

Dossiers de demandes de subvention

Ce sujet est reporté au conseil municipal du mois de juillet. En effet, depuis la convocation du conseil, nous avons reçu un courrier du Conseil Général stipulant que cette année les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés d'ici fin octobre. Compte tenu des élections municipales, un délai supplémentaire est ainsi accordé.

Concernant les travaux de mise en accessibilité de l'école aux personnes à mobilité réduite, le dossier n'a pas été retenu pour le programmation 2014 du FDEC, mais il semblerait que nous puissions délibérer pour maintenir ce dossier en 2015.

Travaux de mise en conformité accessibilité de l'école et des WC publics aux PMR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ouverture des plis a eu lieu le 10 juin dernier. Les candidatures et les offres ont été analysées par Mme GROS, architecte. Il en ressort les éléments suivants :

- Lot 1 gros œuvre : AGLIETTA: **27 295.75 € HT**
- Lot 2 cloison, faux-plafond, peinture : Laurent CADOUX : **7 095.55 € HT hors options**
- Lot 3 menuiseries intérieures et extérieures bois : ARBRUN Agencement : **13 179 € HT**
- Lot 4 serrurerie : Jérôme CLERC: **4625.50 € HT**
- Lot 5 carrelage, faïence : CAGLI 06: **2711.80 € HT**
- Lot 6 électricité : EVOLTEC : **4016 € HT**
- Lot 7 plomberie, sanitaire : EVOLTEC: **5210 € HT**

Les entreprises mentionnées ci-dessus sont donc retenues pour réaliser les travaux cet été.

Le diagnostic amiante, plomb avant travaux sera réalisé cette semaine. Concernant l'analyse plomb, les élus décident que le bâtiment sera analysé dans son ensemble.

La validation du marché ne nécessite pas de délibération particulière puisque par délibération du 23 avril 2014, le conseil municipal a délégué cette compétence à Monsieur le Maire, qui dispose donc du pouvoir décisionnel en la matière.

Réforme des rythmes scolaires : validation du dispositif et tarifs

La réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à la rentrée de septembre, conformément à la Loi.

Adopté à l'unanimité (13 voix)

Cette mise en place nécessite à la fois le recrutement de personnel complémentaire et une nouvelle organisation du temps scolaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :

- que les activités (hors sieste) seront facturées 1€/heure aux familles

Plusieurs activités seront proposées de 13h30 à 14h30 trois fois par semaine, ce qui représente 324h sur toute l'année scolaire. Deux groupes seront constitués en dehors des enfants qui seront en sieste. Le mercredi, la garderie sera prévue jusqu'à 12h30.

Le coût pour la commune sera d'environ 10 000€/an pour une année pleine.

Une réunion d'information avec les parents et les intervenants est prévue le 23 juin prochain à la salle polyvalente.

Adopté à l'unanimité (13 voix)

Conventions avec le Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune permet chaque été à des jeunes mineurs et majeurs de la commune d'effectuer des travaux. A ce titre, des conventions doivent être signées avec le Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence chargé de l'encadrement.

Les dépenses correspondantes ont été prévues au budget primitif 2014.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à signer les conventions.

Adopté à l'unanimité (14 voix)

Tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2014-2015

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe ci-après les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2014/2015

- Matin (7 H 30 - 8 H 20): 0, 80€
- Midi (11 H 30 - 12 H 30): 0, 80€
- Soir (16 H 30 - 18 H 30) 1, 91€

Adopté (13 votants)

Tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2014-2015

Particuliers	Tarif commune+ Montagnole			Tarif extérieur	
	12H	24H	W.E	24H	W.E
Petite salle	70€	120€	205€	230€	410€
Toute la salle		250€	345€	460€	690€

Montant de la caution : 700€

Caution pour le prêt de matériel : 100€/ prêt de matériel gratuit

Associations communales

- gratuité pour les utilisations sans recettes
- forfait de 55€ pour les utilisations à but lucratif
- gratuité pour le Sou des Ecoles

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe ainsi les tarifs de location de la Salle Polyvalente pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité (13 voix)

Contrat saisonnier pour accroissement d'activité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la personne recrutée le 19 mai dernier est en arrêt maladie jusqu'au 3 juillet suite à un accident du travail. Il est donc remplacé par un autre agent depuis le 02 juin.

Le contrat initial étant de 2 mois, il convient de délibérer à nouveau pour recruter à nouveau 2 mois.

Date de début du contrat : 19 juillet 2014

Rémunération : IB 330 par référence au grade d'adjoint technique de 2^e classe 1^e échelon

Temps de travail hebdomadaire : 35h00

Adopté à l'unanimité (14 voix)

Enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural des Genièvres

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par délibération du 20 juillet 2010, il a été décidé de vendre une partie du chemin rural dit des Genièvres à des riverains. Ces derniers souhaitent désormais acquérir le reste du chemin rural.

L'aliénation de ce chemin rural qui desservait uniquement un quartier de Vimines, désormais entièrement couvert par la voirie communale de cette commune, constitue actuellement une charge pour la collectivité.

Pour cela, conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune dans les conditions de forme et de procédure de l'enquête préalable au déclassement, à l'ouverture, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales (code de la voirie routière articles R141-4 et suivants).

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit des Genièvres, selon plans joints à la présente délibération, en application du décret n°76-921 précité.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Travaux en cours

- **Chemin des Epitières** : Monsieur JF DUBONNET fait état des travaux. Le réseau d'assainissement sera refait à cette occasion par Chambéry Métropole puisqu'il est endommagé.
- **Cimetière** : en attente de devis pour l'extension du columbarium. La société doit intervenir prochainement pour finaliser les travaux des caveaux.
- **Voirie** : les travaux de réfection seront réalisés en juillet et certains tronçons rénovés entièrement dans l'été : route du Platon et de la Combe.
- **Pont du Nanti** : réfection suite à l'affaissement partiel de la partie amont

Divers

- Radar pédagogique : un courrier a été expédié au Conseil Général pour le prêt d'un radar pédagogique qui serait implanté au chef-lieu.
- Butte du Chatelard : les candidats ont remis leur dossier complémentaire. Une réunion est prévue

- le 09 juillet à 19h30 pour examiner les dossiers.
- Contournement autoroutier : projet abandonné
- Goutez aux saveurs d'ici : à Chambéry place du marché le 21 juin prochain
- Journée des élus au conseil Général le 27 juin au matin
- Prochains conseils : le 20 juin à 20h00 et le 23 juillet à 19h30
- Ciné plein air : le 17 juillet.
- Prochain bulletin municipal : en cours de finalisation, la distribution sera à réaliser d'ici la fin du mois.
- Plan de la commune : à finaliser par la commission patrimoine en lien avec Chambéry métropole
- Réunion avec les associations en septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15